

10h50

Conférence 3 - Michel Vincent

10h50 – 11h20



Michel Vincent est détenteur d'un baccalauréat en génie forestier de l'Université Laval en 1983, d'un second baccalauréat en économie de l'Université Concordia (1986) et d'une maîtrise en économie forestière de l'Université Laval (1996). Il a débuté sa carrière en opérations forestières pour l'entrepreneur général de la compagnie Domtar en Estrie. En 1989, il démarrait sa propre compagnie de consultation en économie et opérations forestières ce qui l'a mené à travailler à l'international, surtout au Mexique. En 1993, il réorientait sa carrière à l'Université de Moncton où il a enseigné 10 ans à titre de professeur en économie forestière et en opérations. En 2003, il se joignait au Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) à titre de directeur de l'économie, des marchés et du commerce international afin de s'occuper principalement du litige sur le bois d'œuvre avec les Américains. Son séjour au CIFQ s'est terminé en juin 2009. Il joignait alors le Groupe DDM pour s'occuper de la direction des services économiques et du développement stratégique. De retour au service de l'industrie forestière depuis le début de novembre, M. Vincent partage maintenant son temps entre le CIFQ et FPInnovations.

Titre de la conférence :

La rentabilité et la compétitivité. Le rôle des différents acteurs

Résumé :

Les notions de compétitivité et de rentabilité demeurent encore, pour plusieurs, des concepts similaires associés à la santé financière d'une entreprise. Le monde forestier ne fait pas exception à ce constat et cette situation engendre une mauvaise compréhension des rôles et des responsabilités des deux principales parties prenantes impliquées dans l'utilisation des volumes de matière ligneuse : l'État et les entreprises de transformation. L'ensemble de la collectivité québécoise pourrait légitimement compter sur une industrie forestière rentable et compétitive créatrice de prospérité compte tenu de l'importance de ses ressources ligneuses. Pour y arriver, les parties devront d'abord s'entendre sur les tâches qui leur reviennent et pour lesquelles elles possèdent un réel pouvoir de faire évoluer la situation positivement. Le Québec possède tous les atouts pour se doter d'un secteur forestier dynamique. On observe plutôt des entreprises qui peinent à profiter d'une reprise économique et d'un État ne récoltant pas un niveau de revenus suffisant de la part d'une de ses principales ressources naturelles. La situation des finances publiques du Québec commande une redéfinition des responsabilités de l'État et de l'industrie, et ce, au profit de l'ensemble de la population.
